



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 20 juillet 2023

### **Démarches administratives | Pré-demande en ligne pour les demandes de titres d'identité.**

Afin d'améliorer les capacités de prise de rendez-vous pour obtenir une carte nationale d'identité et/ou un passeport, le nombre de dispositifs de recueil est passé dans le département de 16 à 29 et prochainement à 30 (Saint-Sauveur).

Ce nombre d'espaces désormais disponibles a eu pour effet de diminuer rapidement le délai de rendez-vous, qui est actuellement en moyenne en Haute-Saône de moins de 12 jours contre 39 au niveau national.

En complément du travail engagé sur le territoire pour réduire les délais de rendez-vous, les concitoyens sont encouragés à utiliser le service de pré-demande en ligne pour réunir les pièces justificatives en amont du rendez-vous en mairie permettant d'enregistrer la demande de titres d'identité.

En utilisant le service de démarches en ligne, la pré-demande permet de garantir la fiabilité des données saisies par l'utilisateur qui sont ensuite directement récupérées par la mairie. La pré-demande en ligne présente un gain de temps pour l'utilisateur et permet d'assurer une sécurisation des informations personnelles renseignées.

Le service de pré-demande en ligne est un dispositif de saisie des données gratuit et simple d'utilisation avec la création d'un compte en quelques minutes auprès de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Pour utiliser le service de pré-demande en ligne de l'ANTS, rendez-vous sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> .

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE...

Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passport**,  
gagnez du temps en remplissant **la pré-demande en ligne**.



Rendez-vous sur [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

MIS/GIDCOM/01-3023/ADORE STOCK